

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE du 05 octobre 2021

Date de la convocation : 29.09.2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 8
Votants : 39

Vote : 39
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/10/2021 et publication du 12/10/2021

L'an deux mille vingt et un le 05 octobre à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, Michèle BOUSSARD, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, ~~Régis DANGREMONT~~, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, ~~Stéphanie DUBOIS-GASNOT~~, ~~Pascal DUPUIS~~, Françoise FARCY, Gilles GANGLOFF, Pascale GLOTIN, Nadine GRELET-CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, ~~Yves LE BOUFFANT~~, ~~Guy LECLERC~~, ~~Joël LELARGE~~, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, ~~Jérôme PRÉMARTIN~~, Marie-France REYMOND, Lydia ROBINEAU, Hervé RONCIÈRE, Antony ROUSSEAU, Éric SALMON, Monique TROTIN

Pouvoirs (8) : Jean-Claude BOIZIAU donne pouvoir à Christophe LIBERT, Francis BOUSSION donne pouvoir à Dominique PETER, Régis DANGREMONT donne pouvoir à Patricia METERREAU, Stéphanie DUBOIS-GASNOT donne pouvoir à Olivier BESNARD, Pascal DUPUIS donne pouvoir à Nadine GRELET-CERTENAIS, Guy LECLERC donne pouvoir à Hervé RONCIERE, Joël LELARGE donne pouvoir à Laurent HUBERT, Jérôme PREMARTIN donne pouvoir à Béatrice LATOUCHE

Absent excusé (1) : Dominique PAQUET

Absent (3) : Gwénaél DE SAGAZAN, Yves LE BOUFFANT, Marc LESSACHAEVE

Conseil de développement territorial : André JAUNAY, ~~Aurore MORIN~~, ~~Magali PICHON~~.

Assistaient aussi à la réunion : Marie CAZALBOU-DUBOURG, Amandine PERRIAUD, Sophie RYCHLICKI

D01_05_10_2021 Choix du prestataire pour la réalisation du schéma directeur des énergies renouvelables, validation du plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'ADEME

La réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables passe par une modélisation technique, tenant compte des contraintes réglementaires et environnementales ainsi que de la préservation des patrimoines naturels et paysagers, afin de cibler géographiquement les zones propices au développement de projets. Cette action permet également d'associer et de rassembler les décideurs, les futurs porteurs de projets et les investisseurs potentiels.

À la suite de l'analyse des deux offres reçues, l'offre du bureau d'études Axenne est retenue.

Le plan de financement prévisionnel de cette action est le suivant :

Budget prévisionnel			
Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant TTC
Prestation intellectuelle – réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables en Vallée du Loir	35 280 €	ADEME (70%)	24 696 €
		Europe (LEADER) (10%)	3 528 €
		Autofinancement (20%)*	7 056 €
TOTAL	35 280 €		35 280 €

* Coût de l'autofinancement couvert par une augmentation de la participation des 3 communautés de communes au PETR sur l'année 2022.

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le plan de financement de cette action et, le cas échéant son lancement,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer le marché avec le bureau d'études Axenne,
- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter une demande de subvention auprès de l'ADEME à hauteur de 70% du financement du coût de l'étude,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer tout document utile dans la passation du marché, dans la réalisation dudit schéma et dans les demandes de co-financements liées.

Délibération du Comité syndical :

Après avoir délibéré, le Comité syndical par vote à l'unanimité des 39 membres présents ou représentés :

- approuve le plan de financement et de cette action
- autorise Mme la Présidente à signer le marché avec le bureau d'études Axenne,
- autorise Mme la Présidente à solliciter une demande de subvention auprès de l'ADEME à hauteur de 70% du financement du coût de l'étude,
- autorise Mme la Présidente à signer tout document utile dans la passation du marché, dans la réalisation dudit schéma et dans les demandes de co-financements liées.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

La Présidente
Béatrice Latouche



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE du 05 octobre 2021

Date de la convocation : 29.09.2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 8
Votants : 39

Vote : 39
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/10/2021 et publication du 12/10/2021

L'an deux mille vingt et un le 05 octobre à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, Michèle BOUSSARD, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, ~~Régis DANGREMONT~~, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, ~~Stéphanie DUBOIS-GASNOT~~, ~~Pascal DUPUIS~~, Françoise FARCY, Gilles GANGLOFF, Pascale GLOTIN, Nadine GRELET-CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, ~~Yves LE BOUFFANT~~, ~~Guy LECLERC~~, ~~Joël LELARGE~~, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, ~~Jérôme PRÉMARTIN~~, Marie-France REYMOND, Lydia ROBINEAU, Hervé RONCIÈRE, Antony ROUSSEAU, Éric SALMON, Monique TROTIN

Pouvoirs (8) : Jean-Claude BOIZIAU donne pouvoir à Christophe LIBERT, Francis BOUSSION donne pouvoir à Dominique PETER, Régis DANGREMONT donne pouvoir à Patricia METERREAU, Stéphanie DUBOIS-GASNOT donne pouvoir à Olivier BESNARD, Pascal DUPUIS donne pouvoir à Nadine GRELET-CERTENAIS, Guy LECLERC donne pouvoir à Hervé RONCIÈRE, Joël LELARGE donne pouvoir à Laurent HUBERT, Jérôme PRÉMARTIN donne pouvoir à Béatrice LATOUCHE

Absent excusé (1) : Dominique PAQUET

Absent (3) : Gwénaél DE SAGAZAN, Yves LE BOUFFANT, Marc LESSACHAEVE

Conseil de développement territorial : André JAUNAY, ~~Aurore MORIN~~, ~~Magali PICHON~~.

Assistaient aussi à la réunion : Marie CAZALBOU-DUBOURG, Amandine PERRIAUD, Sophie RYCHLICKI

D02_05_10_2021 Création d'un nouveau tarif PAH

Le Pays d'art et d'histoire organise un escape game à la rotonde ferroviaire de Montabon les 23 et 24 octobre prochain.

Il est proposé d'appliquer un tarif individuel de 12 € (tarif événement) mais également un tarif équipe de 40 € (pour une équipe de 4 personnes).

Il est donc proposé au comité syndical de créer ce tarif de 40 €.

Délibération du Comité syndical :

Après avoir délibéré, le Comité syndical par vote à l'unanimité des 39 membres présents ou représentés, approuve la création d'un tarif d'équipe à 40€ (équipe de 4 personnes)

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

La Présidente
Béatrice Latouche

A blue circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE Pays Vallée du Loir' is visible. The stamp features a central star and the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE du 05 octobre 2021

Date de la convocation : 29.09.2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 8
Votants : 39

Vote : 39
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/10/2021 et publication du 12/10/2021

L'an deux mille vingt et un le 05 octobre à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, Michèle BOUSSARD, François BOUSSARD, Francis BOUSSION, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, ~~Régis DANGREMONT~~, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, ~~Stéphanie DUBOIS-GASNOT~~, ~~Pascal DUPUIS~~, Françoise FARCY, Gilles GANGLOFF, Pascale GLOTIN, Nadine GRELET-CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, ~~Yves LE BOUFFANT~~, ~~Guy LECLERC~~, ~~Joël LELARGE~~, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, ~~Jérôme PRÉMARTIN~~, Marie-France REYMOND, Lydia ROBINEAU, Hervé RONCIÈRE, Antony ROUSSEAU, Éric SALMON, Monique TROTIN

Pouvoirs (8) : Jean-Claude BOIZIAU donne pouvoir à Christophe LIBERT, Francis BOUSSION donne pouvoir à Dominique PETER, Régis DANGREMONT donne pouvoir à Patricia METERREAU, Stéphanie DUBOIS-GASNOT donne pouvoir à Olivier BESNARD, Pascal DUPUIS donne pouvoir à Nadine GRELET-CERTENAIS, Guy LECLERC donne pouvoir à Hervé RONCIERE, Joël LELARGE donne pouvoir à Laurent HUBERT, Jérôme PREMARTIN donne pouvoir à Béatrice LATOUCHE

Absent excusé (1) : Dominique PAQUET

Absent (3) : Gwénaél DE SAGAZAN, Yves LE BOUFFANT, Marc LESSACHAEVE

Conseil de développement territorial : André JAUNAY, ~~Aurore MORIN~~, ~~Magali PICHON~~.

Assistaient aussi à la réunion : Marie CAZALBOU-DUBOURG, Amandine PERRIAUD, Sophie RYCHLICKI

D03_05_10_2021 Demande de subvention LEADER « Animation du programme LEADER pour 2021 »

Le PETR Pays Vallée du Loir sollicite une subvention pour l'ingénierie du programme Leader 2014-2020 sur l'année 2021.

Cette dernière s'inscrit dans la fiche-action n°11 de la stratégie du GAL Vallée du Loir. Le dossier correspond au co-financement d'1,25 ETP ventilé sur plusieurs postes ayant des missions telles que : l'animation, l'appui technique, l'instruction de dossiers, la participation aux réunions régionales, etc.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant en €	Ressources	Montant en €
Salaires et charges des postes des chargé.e.s de mission sur l'année 2021	48 518,68	Europe (LEADER – 80%)	50 770,00
Frais de structure (forfait)	7 277,80	Autofinancement (20%)	12 692,49
Prise en charge de 25% du poste de gestionnaire Leader + adhésion à Leader France	7 666,01		
TOTAL	63 462,49	TOTAL	63 462,49

Mme la Présidente précise que ce plan de financement est prévisionnel et que dans le cas où l'aide FEADER ou toute autre subvention en serait pas attribuée en totalité, le PETR Pays Vallée du Loir serait dans l'obligation d'augmenter sa part d'autofinancement.

Il est demandé aux membres du Comité syndical :

- . d'approuver le projet et son plan de financement,
- . d'autoriser Mme la Présidente à solliciter le programme Leader pour une subvention à hauteur de 50 770,00 €
- . d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les documents en lien avec cette demande.

Délibération du Comité syndical :

Après avoir délibéré, le Comité syndical par vote à l'unanimité des 39 membres présents ou représentés :

- . approuve le projet et son plan de financement,
- . autorise Mme la Présidente à solliciter le programme Leader pour une subvention à hauteur de 50 770,00 €
- . autorise Mme la Présidente à signer tous les documents en lien avec cette demande.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

La Présidente
Béatrice Latouche

The image shows a blue circular official stamp of the 'SYNDICAT MATE Pays Vallée du Loir'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Béatrice Latouche'. The signature is written across the stamp and extends to the right.